

The JEKA logo is displayed in a white box on a pink background. It features the word "JEKA" in a bold, pink, sans-serif font.

Unforgettable group journeys



RÈGLES DE VOYAGE ÉTÉ 2025



L'AUTRICHE - LECHTAL

JEKA vzw - Stationsstraat 75 - 1730 Asse // 02 230 84 55
info@jeka.be // www.jeka.be // BE0410 485 885

 [jeka.belgium](https://www.facebook.com/jeka.belgium)

 [jekavzw](https://www.instagram.com/jekavzw)

INTRODUCTION

Ces règles et informations utiles font partie du contrat de vacances à forfait que vous signez avec l'asbl JEKA.

Pour que les camps d'été se déroulent sans souci, il est très important que chaque groupe respecte les règles ci-dessous et qu'elles soient connues de tous les encadrants et participants.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.2
Transport	p.3
Formulaire de transport Autriche	p.3
Bagages	p.3
Les règles du bus	p.3
Transport propre	p.4
Logement	p.6
Règlement intérieur	p.6
Taxe de séjour	p.9
Alimentation	p.10

**LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES RÈGLES
ET OFFRIR À VOTRE GROUPE UN CAMP SANS SOUCI...**

Les dernières informations sont toujours disponibles sur le site www.jeka.be

TRANSPORT

Feuille de transport Autriche

Aller	Excursion d'une journée
Départ	le matin entre 7 heures et 9 heures.
Arrivée	le soir vers 19 heures.
Retour	Voyage de nuit
Départ	le soir entre 17 et 19 heures.
Arrivée	l'après-midi avant midi
Transport propre	Réduction de 100 € par personne

L'offre JEKA inclut le transport en autocar dans le prix du camp. L'organisation du transport en autocar et les heures de départ correctes vous seront envoyées au plus tard 2 semaines avant le départ. Vous pouvez toutefois choisir d'organiser vous-même le transport, auquel cas vous bénéficierez d'une réduction sur le prix du camp. Nous vous donnons ci-dessous les informations pratiques nécessaires à la préparation de votre voyage.

Les bagages

Seule une valise ou un sac à dos de 20 kg maximum (80x70x30cm) + 1 bagage à main (20x30x30 cm) par personne est autorisé. Le sac de couchage peut être transporté dans un sac séparé (de préférence pas un sac poubelle). Toutefois, ne le fixez pas à l'extérieur de la valise ou du sac à dos : cela rendrait plus difficile son empilement dans le coffre du bus.

Pour 20 passagers de l'autocar, le groupe a droit à un bagage collectif (dimensions maximales de 100x55x45 cm) de 30 kg ; tous les autres bagages seront refusés. Les bagages des personnes ne voyageant pas avec l'autocar seront immédiatement refusés. Répartissez autant que possible les bagages du groupe dans les valises individuelles.

Pouvons-nous vous demander de prêter une attention particulière à la taille et au poids des bagages ? Il est extrêmement important pour chaque membre de faire monter ses bagages dans le bus et l'espace pour les bagages est limité. Les bagages peuvent être renvoyés à l'étranger, mais cette solution est encombrante et très coûteuse. Ces coûts sont supportés par le groupe. En cas d'amende pour surcharge du bus, celle-ci sera également répercutée sur le groupe.

Veillez à ce que tous les bagages soient clairement reconnaissables, par exemple en utilisant les étiquettes JEKA de couleur. Si votre groupe séjourne dans différentes maisons, utilisez une couleur par maison afin que notre personnel sur place puisse également voir facilement quels bagages appartiennent à quelle maison.

Convenir clairement au sein de l'équipe de direction qui supervisera le déchargement ou le chargement correct des bagages sur le site. Ni le chauffeur ni le personnel de JEKA ne peuvent être tenus pour responsables si un bagage retourne accidentellement en Belgique à l'arrivée ou est oublié sur le site au moment du départ !

Les règles du bus

Général

1. Tout le monde doit être présent à l'adresse de prise en charge 30 minutes avant l'heure de départ prévue.
2. Déterminer un point d'embarquement praticable pour les grands bus.
3. Il n'y a pas de sièges réservés, prenez des sièges groupés lorsque vous partagez le bus avec un autre groupe.
4. Il est permis de manger et de boire dans l'autocar, à condition de ramasser tout ce qui tombe par terre (sacs, miettes, pelures,...) (le chewing-gum n'est PAS autorisé).
5. Déposez toujours les déchets dans les sacs en plastique situés sur les accoudoirs et surtout pas sur le sol.
6. Pensez toujours aux autres passagers (choix du film, volume de la musique, ...).
7. Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool dans l'autocar.
8. Profitez des arrêts pour jeter vos déchets dans les conteneurs prévus à cet effet. Nettoyez le bus à l'arrivée afin que le groupe qui part ait également un bus propre pour le retour.
9. Pour des raisons d'hygiène, aucun animal n'est admis dans l'autocar.
10. Suivez toujours les instructions du conducteur (comme un pilote d'avion).

Sécurité et confort

Pour votre sécurité et votre confort, le voyage se fera dans un autocar de moins de 7 ans et d'au moins 2 étoiles. Depuis quelque temps, il existe une obligation de port de la ceinture de sécurité dans les autocars. Concrètement, cela signifie que dans les autocars équipés de ceintures de sécurité, vous devez les porter pendant toute la durée du voyage. Le voyage est effectué par 2 ou 3 conducteurs, conformément à la réglementation légale des temps de conduite et de repos. Le nombre de conducteurs dépend du fait que l'autocar rentre plein ou vide. Le chauffeur conduit sans interruption pendant 4,5 heures au maximum, puis fait une pause de 30 à 45 minutes dans un restaurant d'autoroute.

Nourriture sur le pouce

A l'aller, aucun repas n'est fourni par JEKA. Il est donc préférable d'emporter un double panier-repas. En revanche, pour le retour, JEKA fournit un panier-repas.

Toilettes sur la route

Les toilettes à bord du bus ne servent qu'en cas d'urgence. Elles doivent pouvoir être utilisées au retour, car il n'est pas possible de vider correctement des toilettes pleines lors d'un changement de groupe. Par conséquent, utilisez autant que possible les toilettes aux arrêts.

Règles pour le choix d'un "transport propre"

Remise "transport propre" Autriche

Pour le transport aller-retour, JEKA accorde une réduction de 80 euros.

Avec voiture personnelle

En cas de voyage en voiture privée, il est préférable de prévoir une durée de voyage de 8 à 10 heures. L'heure d'arrivée prévue et l'heure de départ annoncée doivent être strictement respectées. L'arrivée d'un nouveau groupe coïncidant avec le départ du précédent, la JEKA ne peut autoriser aucun écart. Prévenez également le personnel JEKA en Autriche lorsque vous entrez dans le pays, afin qu'il ait une idée de votre heure d'arrivée.

En train

Vous pouvez voyager quotidiennement en train de Bruxelles à Reutte ou vice versa. L'itinéraire normal implique un

changement de train à Cologne, Ulm et Kempten. Les prix dépendent de l'heure et de la durée du voyage. Des informations peuvent être obtenues au numéro de Cinter Int. Tél. 02.528.28.28 ou via www.b-rail.be ou www.bahn.de. Le trajet de la gare de Reutte au Lechtal (± 20 km jusqu'à Stanzach) peut être effectué en bus de ligne ou en taxi.

Par avion

Plusieurs vols partent quotidiennement de Zaventem à destination de Munich. De là, vous continuerez en train jusqu'à Reutte en trois heures. Le trajet de la gare de Reutte à votre hébergement peut se faire en taxi ou en bus de ligne. Pour plus d'informations, consultez : www.brusselsairlines.com et www.lufthansa.com. Avec Transavia, vous pouvez voyager d'Eindhoven à Innsbruck et retour.

LE LOGEMENT

Nos hébergements JEKA en Autriche sont répartis dans la vallée de Lechtal, dans plusieurs villages tyroliens typiques. JEKA organise ces hébergements individuels spécialement pour les groupes de jeunes.

Chaque maison dispose de chambres avec des lits superposés, d'installations sanitaires adéquates, d'une cuisine équipée et d'une salle à manger et de récréation. La cuisine est équipée de tout le matériel nécessaire à la préparation du menu JEKA. Les appareils électriques, tels que le mixeur, la machine à café, le grille-pain, etc. ne sont pas disponibles. Dans le logement, vous trouverez un ensemble d'ustensiles de nettoyage de base pour garder votre maison propre, ainsi que du liquide vaisselle. JEKA fournit également du papier hygiénique. Vous pouvez toujours demander ces produits. Attention : vous devez fournir vos propres torchons et serviettes de cuisine !

Nos logements sont solides mais sobrement meublés, afin que la vie en groupe puisse être pleinement appréciée. C'est pourquoi il n'y a pas de télévision ou de radio, par exemple. Il n'y a pas non plus de téléphone, mais la permanence JEKA permet de vous joindre en cas d'urgence.

Note : les animaux domestiques ne sont pas admis dans les logements JEKA !

Le règlement intérieur

Sécurité incendie

Bien que les mesures de sécurité nécessaires aient été prises, il est évident que les maisons JEKA contiennent encore beaucoup de matériaux inflammables. Nous demandons donc une vigilance accrue dans la cuisine, de ne pas fumer dans la maison ou à proximité des bouteilles de gaz. Dès votre arrivée, renseignez-vous sur l'emplacement des extincteurs dans la maison et sur leur fonctionnement, ainsi que sur la manière d'évacuer tout le monde en cas d'urgence. N'oubliez pas non plus de vérifier les différentes sorties (de secours).

Bruit

Nous demandons instamment que les résidents locaux soient pris en compte. Les nuisances sonores sont inacceptables. Limitez le bruit (par exemple en fermant les fenêtres). Bien entendu, après 22 heures, vous devez respecter strictement le repos nocturne et ce, jusqu'à 8 heures du matin au minimum !

Hygiène et sécurité

Tous les lits du JEKA lodge sont équipés de matelas hygiéniques avec un oreiller. Chaque participant doit apporter son propre drap housse et sa propre taie d'oreiller. Ceci s'applique également aux participants qui dorment dans un sac de couchage ! Ceux qui n'apportent pas leur propre drap housse et leur propre taie d'oreiller peuvent en louer un sur place auprès du personnel de JEKA pour un montant de 8,00 € par set.

En outre, nous demandons à chaque groupe de répartir les participants dans les lits disponibles tels qu'ils se trouvent dans les chambres. Cela signifie qu'il n'est pas permis de déplacer les lits ou les matelas dans une

autre chambre. Veuillez consulter les plans du logement à cet effet (disponibles sur le site web de JEKA). Il n'est certainement pas permis de créer une place de couchage supplémentaire sur le sol entre les lits : cela obstruerait l'issue de secours en cas d'évacuation nécessaire. La sécurité des participants passe avant le plaisir de dormir ensemble dans une chambre avec un groupe d'amis.

Maintenance

JEKA attache une grande importance à ce que les groupes qui arrivent trouvent un logement propre, bien rangé et en bon état. Après tout, chaque nouveau groupe a le droit de se retrouver dans une maison propre et confortable. Vous veillerez tout particulièrement à la propreté des chambres, des douches et des toilettes avant de partir. En même temps, vous vérifierez si le nombre de lits par chambre correspond au plan que vous avez reçu de JEKA. En outre, vous vérifierez minutieusement dans la cuisine si tout a été laissé en ordre (la cuisinière et le four méritent un contrôle supplémentaire). Si, au moment du départ, vous constatez que votre logement n'est pas en ordre, le membre du personnel de JEKA informera les chauffeurs de bus que le bus ne pourra pas partir tant que le logement n'aura pas été correctement nettoyé. En tout état de cause, un nouveau groupe ne peut invoquer le fait d'avoir trouvé une maison "sale" pour ne pas avoir à faire le ménage à la fin du séjour ! Un membre du personnel de JEKA fera donc le tour de la maison avec le chef de groupe à l'arrivée de ce dernier, afin qu'il puisse signaler immédiatement tout état inacceptable d'une pièce particulière. Le personnel de JEKA prendra alors les mesures nécessaires pour remédier à ce problème.

JEKA vous attend pendant votre séjour :

1. Aucun lit, armoire, table, etc. n'est déplacé hors des chambres ou à l'extérieur.
2. Il est interdit de fumer dans les chambres.
3. Balayer régulièrement les pièces (chambres à coucher, salles de bains, espace de vie) et passer la brosse en cas d'"accident".
4. Fermez toujours les fenêtres et éteignez les lumières lorsque vous quittez la maison.
5. Ne pas jeter les déchets de cuisine, le papier, les serviettes hygiéniques et autres dans les éviers ou les toilettes.
6. Aucun clou, vis ou crochet n'est fixé dans les murs.
7. N'utilisez pas de ruban adhésif agressif (tel que du ruban d'emballage brun) pour fixer quoi que ce soit au mur.
8. Gardez toujours les sacs à ordures fermés (pour éviter d'attirer les nuisibles tels que les mouches, les guêpes, etc.)
9. Fermez hermétiquement les sacs poubelles pleins et apportez-les immédiatement au conteneur.
10. Évitez les nuisances sonores, surtout après 22 heures et avant 8 heures.
11. Connaissance des règles en matière d'incendie (tous les participants).
12. Disposer en permanence d'une liste complète des participants.

JEKA vous attend à la fin de votre séjour :

1. Nettoyer les sols, le mobilier, les tables, les chaises et les installations sanitaires.
2. Vérifier les lits et s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés.

3. Nettoyer les housses des matelas et des coussins JEKA.
4. Nettoyer le réfrigérateur la veille du départ (demander au préalable à l'agent JEKA ce qu'il faut faire des restes).
5. Procéder à un contrôle approfondi de l'entretien des foyers à gaz et des chaudières.
6. Ne laissez pas de restes de nourriture dans des endroits non prévus à cet effet.
7. Laver et trier soigneusement la vaisselle et les ustensiles de cuisine.
8. Procéder à une révision complète des toilettes et des douches.
9. Nettoyer les alentours de la maison (mettre les déchets dans des sacs que l'on attache solidement et que l'on laisse à l'endroit convenu).

Les dommages doivent être signalés immédiatement à notre personnel. Le dédommagement sera décidé en concertation avec le chef de groupe.

Chaque chef de groupe est responsable du respect de ces règles. En cas de non-respect des règles, les dommages éventuels seront facturés sur place ou après le séjour. Les dommages non intentionnels peuvent être récupérés par le groupe auprès de l'assurance familiale du membre du groupe concerné et, le cas échéant, par la suite par le groupe auprès de son assurance responsabilité civile.

Merci d'avance pour votre coopération, au nom de JEKA et des groupes qui vous succéderont.

Visiteurs

Il arrive que des parents de participants ou des amis du groupe passent rendre visite. Cette situation est soumise aux dispositions suivantes qui relèvent de l'obligation de déclaration :

1. Les visiteurs qui ne passent qu'une journée sur le site, sans passer la nuit dans le lodge JEKA, nous seront seulement signalés. Rien ne sera ajouté ou facturé pour cela.
2. Si les visiteurs restent plus d'une nuit avec le groupe, vous devez les en informer à l'avance et ils paient 35 € p.p./nuit en pension complète. Ces tarifs comprennent toujours les mêmes repas que le groupe. Pour la pension complète, veuillez en discuter avec le responsable JEKA sur place.
3. Les visiteurs qui passent plus de 6 nuits sur le site paieront le même prix que les membres du groupe. Cette règle s'applique également aux personnes qui se joignent apparemment aux vacances du groupe mais qui passent la nuit dans une tente ou une caravane. Nous les considérons comme des membres ordinaires du groupe.

Chaque visite doit être signalée et payée à l'avance. Le paiement sur place n'est autorisé qu'à titre exceptionnel.

En outre, vous devez tenir compte des éléments suivants

1. JEKA n'est pas une société de transport de meubles et ne peut donc pas fournir des couchages supplémentaires, en plus du mobilier disponible dans le lodge.
2. Réglementation locale interdisant l'installation de tentes ou de caravanes autour de nos maisons sans autorisation écrite des autorités.

3. La capacité maximale de chaque salle ne doit jamais être dépassée (pour des raisons de sécurité incendie).

Chambres privées

Certains groupes souhaitent louer une ou plusieurs chambres (sans repas) pour leur personnel de cuisine ou pour un couple accompagnateur à proximité de leur lieu d'hébergement et souhaitent que ces personnes consomment les repas en même temps que le groupe.

Demandez à JEKA de vous faire une proposition appropriée pour les salles privées, nous pouvons vous aider.

Après envoi du bon de commande et engagement de notre part, 60% du prix de la (des) chambre(s) reste à payer en cas d'annulation ; en cas d'annulation dans les 7 jours avant le départ, la totalité du prix de la location reste à payer à JEKA.

Pension de famille personnalisée

Si des personnes souhaitent séjourner dans la vallée de Lechtal de manière totalement indépendante du groupe (par exemple des parents de participants), elles peuvent utiliser notre formule de pension, c'est-à-dire séjourner dans un hôtel ou une maison d'hôtes en demi-pension. Ils n'appartiennent alors pas au groupe en ce qui concerne le JEKA (hébergement et nourriture en dehors du JEKA lodge) et recevront leur propre numéro de dossier et leur propre facture.

Le taxe de séjour

En Autriche, vous êtes tenu de payer une taxe de séjour par nuit / par personne de plus de 15 ans de 2,60 € par personne et par nuit. Veuillez noter que ces taxes ne sont jamais incluses dans le prix du forfait.

Les groupes scolaires qui prouvent par une lettre officielle AVEC cachet de l'école qu'ils sont une école peuvent être totalement exonérés de la taxe de séjour, si la liste des participants montre une répartition acceptable entre les élèves et les enseignants.

L'objectif est que le bureau JEKA de Stanzach imprime les documents pour la taxe de séjour et la Lechtal Aktiv Card (LAC) sur la base de la liste des participants.

La carte Lechtal AKtiv (LAC) est obligatoire (elle donne droit à de nombreuses réductions - voir le dossier de voyage) et doit être commandée pour l'ensemble du groupe au prix de 2,00 €. La taxe d'hébergement et la LAC sont facturées.

JEKA met tout en œuvre pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles. Voici une brève explication de la manière dont notre personnel sur place vous conseillera et vous assistera si nécessaire, ainsi que de la manière dont les livraisons sont effectuées.

ALIMENTATION

JEKA met tout en œuvre pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles. Voici une brève explication de la manière dont notre personnel sur place vous conseillera et vous assistera si nécessaire, ainsi que de la manière dont les livraisons sont effectuées.

Les denrées alimentaires

Les repas

JEKA fournit toute la nourriture nécessaire pendant le séjour, pour les voyages, les excursions et le retour. Deux repas de pain avec les garnitures nécessaires et un repas chaud sont fournis par jour. La nourriture est abondante, de qualité, variée et adaptée à nos goûts. Bref, nous y accordons beaucoup d'attention, car la réussite de vos vacances en dépend largement. Les repas en pain peuvent facilement être utilisés comme paniers-repas.

La boulangerie locale fournit du pain tous les matins. Pour le premier jour, nous vous fournirons du pain blanc et du pain gris, estimés en fonction du nombre de participants. Ensuite, vous informez notre responsable de la livraison par SMS ou par téléphone avant 17 heures chaque jour de la quantité de pain blanc ou brun que vous souhaitez pour le lendemain (livré le matin en même temps que les petits pains). Veuillez noter que la boulangerie ne livre pas le dimanche ! Au lieu de petits pains, nous fournissons des petits pains à cuire, que vous devez sortir du congélateur la veille au soir et réchauffer au four. Avec votre commande de pain blanc et brun du vendredi soir, commandez du pain supplémentaire pour le dimanche. Si vous souhaitez organiser un événement sur deux jours, n'oubliez pas d'en informer à temps notre responsable des livraisons, afin que les petits pains et le pain supplémentaire puissent être commandés pour deux jours.

Les repas chauds sont livrés surgelés. Réchauffez-les selon les instructions fournies ! Seuls certains accompagnements doivent être préparés (pommes de terre, riz, pâtes, etc.). Les fruits frais, les légumes, les desserts, les sauces, etc. sont livrés selon le menu.

Livraisons

À votre arrivée, vous trouverez dans votre logement des fournitures de base (pommes de terre, beurre, lait, sucre, etc.) et des provisions pour les premiers jours. Des sandwichs et des garnitures sont également fournis. N'hésitez pas à contacter rapidement votre collaborateur JEKA s'il s'avère que la quantité fournie est trop faible ou trop importante. Celle-ci peut être adaptée en concertation avec le collaborateur JEKA. Des commandes supplémentaires (lait, bonbons, garnitures, etc.) peuvent être demandées par écrit, par SMS, par téléphone ou en informant votre collaborateur JEKA. Nous demandons que les produits soient utilisés correctement. S'il vous reste quelque chose ou si vous ne l'aimez pas, ne le laissez pas se gâter mais informez-en votre collaborateur JEKA, qui pourra peut-être en faire profiter d'autres groupes. Bien entendu, comme vous, nous voulons gaspiller le moins de nourriture possible. N'hésitez pas à en demander plus, mais nous ne voulons pas que les biobins débordent ! Bien entendu, lorsque vous partirez, vous n'emporterez rien du stock permanent.

Le dernier jour de votre séjour, les premières fournitures seront livrées à votre lodge pour le groupe suivant. Nous vous demandons de ne pas utiliser les produits de cette réserve.

JEKA fournit des repas adaptés lorsque cela est nécessaire ou souhaité. Pour des raisons d'organisation, nous devons nous limiter à :

- menu végétarien
- menu sans lactose
- menu sans gluten
- menu halal

Veuillez indiquer dans la liste des participants ces repas par taille et les transférer, comme indiqué dans le calendrier, avant la fin du mois de mars. En cas d'allergies alimentaires graves, nous vous demandons de contacter le bureau JEKA à Asse.

Les participants qui suivent un régime alimentaire particulier feraient bien d'apporter leurs propres produits spécifiques de Belgique. L'expérience montre que ces produits ne sont pas toujours disponibles dans les magasins locaux.

Notes :

- En ce qui concerne les épices, JEKA ne fournit que du sel, du poivre et de la noix de muscade ; vous devez donc apporter les vôtres.
- Le menu sera encore modifié, mais la version finale sera prête dans la cuisine à l'arrivée.
- Seules les boissons mentionnées sur le menu sont incluses.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour les repas non utilisés (par exemple, à la suite d'un voyage de deux jours).

Bon voyage !